



Espaces publics, espaces pour tous ?

Véronique Bordes

► To cite this version:

Véronique Bordes. Espaces publics, espaces pour tous ?. Espaces de la jeunesse, espaces publics : organisation locale, Nov 2006, Rennes, France. <halshs-00326382>

HAL Id: halshs-00326382

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00326382>

Submitted on 2 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espaces publics, espaces pour tous ?

Bordes Véronique

Chargée de recherches et d'enseignements

Centre de Recherche Education et Formation CREF

Université Paris X Nanterre

Les espaces publics présentent une diversité de formes et d'environnements qui peuvent être étudiés sous différents angles : politique, social, architectural, urbanistique¹. La jeunesse, quant à elle est multiple, devenant un enjeu politique et social depuis les années 1980.

Quand on rencontre les élus, les questions d'organisation de l'espace public passent par le problème qu'ils rencontrent face au stationnement de groupes de jeunes. Tous les groupes sociaux peuvent-ils trouver une place dans l'espace public sans que leur présence ne devienne un problème nécessitant une intervention pouvant aller jusqu'à la répression ?

En partant d'observations ethnographiques, nous allons essayer de comprendre ce qui constitue l'espace public, les acteurs qu'on y rencontre et les interactions qu'il existe entre eux et le pouvoir politique qui organise la ville.

Les espaces publics

Dans ses travaux Jürgen Habermas² montre comment l'espace public devient un lieu de rassemblement et de débat autour de problèmes concernant les fonctionnements de l'Etat. Cette notion de rassemblement permettant la formation d'un contre-pouvoir, est certainement à l'origine de nombreuses craintes face à des groupes stationnant dans des espaces conçus au départ pour circuler. En effet, l'espace public, plus particulièrement en milieu urbain, est formé par l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, relevant du domaine public. Depuis la Révolution française, tout le monde a le droit de circuler librement dans l'espace public.

Les travaux des sociologues de l'École de Chicago³ ont observé les conditions dans lesquelles l'espace urbain permet la rencontre des formes spatiales et sociales. Les enjeux y sont nombreux et l'aménagement induit une mise en scène des groupes sociaux présents dans la ville. En milieu urbain, les individus subissent, plus ou moins, une proximité dans un espace restreint, se retrouvant au cœur d'interactions souhaitées ou subies. Ulf Hannerz⁴ classe en cinq domaines les rôles dans lesquels les citoyens s'inscrivent : le foyer et la parentalité, l'approvisionnement, les loisirs, le voisinage et le trafic. Il précise, toutefois, que les relations sociales typiquement urbaines se retrouvent principalement dans les domaines du trafic et de l'approvisionnement et sont plus marginales dans les domaines du foyer et des loisirs.

Le domaine du trafic nous intéresse plus particulièrement car il met en jeu des usages de l'espace urbain en interaction directe avec l'espace social. Ce dernier résulte d'une suite et d'un ensemble d'opérations permettant, suggérant ou interdisant des actions⁵. La ville reste un espace façonné et modelé occupé par des activités sociales contenant des réseaux et des filières à la base de relations. Les formes sociales nouvelles ne sont pas pré-inscrites dans l'espace existant, mais produites à partir des relations spatiales engendrées par l'espace. C'est ainsi qu'émerge une nouvelle représentation de l'espace et que son caractère social devient visible et prépondérant. Il n'est pourtant pas forcément lisible et peut même devenir

¹ Chelkoff (G), Thibaud Jean-Paul, « L'espace public, modes sensibles. Regard sur la ville » dans Les annales de la recherche urbaine n°57-58, décembre 1992, mars 1993, p6 – 15.

² Habermas (J), *L'espace public*, Paris, Payot, 1986.

³ Chapoulie (J).M, *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*, Paris, Le Seuil, 2001.

⁴ Hannerz (U), *Explorer la ville*, Paris, Editions de Minuit, 1980.

⁵ Lefebvre (H), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000.

paradoxal. Les espaces sont produits à partir de la nature impliquant l'économie, la technique, les produits politiques et l'espace stratégique. Ils sont donc intimement liés aux rapports de propriété, mais aussi aux forces productives. L'espace social est donc à la fois formel et matériel.

Nouveaux espaces publics

Aujourd'hui, on parle beaucoup de réappropriation de l'espace, surtout dans les villes de banlieue, où l'on pratique le détournement. Cette production d'espaces nouveaux reste importante car elle témoigne de nouveaux besoins d'espaces, différents, mieux adaptés. Ceci dénonce donc, de façon criante, l'inadaptation des espaces existants et permet de mettre en avant la créativité de certains groupes sociaux qui se servent du détournement pour créer de nouveaux espaces sociaux innovants. Les espaces publics sont si divers qu'il est difficile d'en donner une catégorie ou une définition uniques. Nous nous intéresserons ici aux espaces que nous révèlent les villes, l'espace urbain avec les formes spatiales et sociales qui s'y rencontrent. La conception des formes urbaines permet de penser qu'un espace est public lorsqu'il est ouvert à tous. À l'opposé, il devient privé quand son accès est contrôlé et réservé à certaines populations. Le cadre bâti devrait servir de délimitation entre le public et le privé. Pourtant, ceci est loin d'être aussi évident, car si on applique cette réflexion à l'espace, il faut considérer le degré d'accessibilité reposant sur la libre circulation du corps, qui rend l'espace public. Il serait, cependant, réducteur de ne penser qu'à une sorte de mode d'accès, l'espace n'étant pas une entité en soi, mais il existe différentes *espèces d'espace*⁶, le corps l'habitant au moyen de chacun de ses sens. On peut donc tout à fait capter à *distance*⁷ en voyant par exemple au travers d'une paroi en verre ou en saisissant des sons parvenant de l'intérieur d'un logement. Ainsi, l'accessibilité sonore⁸ remet en cause les limites strictes du public et du privé, ce qui n'est pas sans poser problème lorsque certains groupes stationnent dans l'espace public, mais dont les échanges sonores entrent dans l'espace privé. L'accès physique corporel et direct ne peut faire oublier l'accès à distance et donc indirect. On constate bien ici qu'il ne peut exister une imperméabilité totale entre le public et le privé.

Du point de vue sociologique, l'espace public est un espace de sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étrangers⁹. Le caractère problématique, ici, vient du fait que l'espace public n'est jamais prédéfini, mais fait l'objet d'une construction sociale. Pourtant, il est intéressant de constater que l'environnement construit interfère avec l'activité des citoyens, que le cadre matériel produit des phénomènes de visibilité réduite. L'interaction sociale peut alors prendre lien avec le cadre physique et ce sont les relations mutuelles de l'acteur et du cadre, qui font la scène publique¹⁰. Ainsi, les composantes visuelles jouent un rôle important dans l'espace public. Elles permettent d'introduire la notion de « mise en vue », c'est-à-dire, la façon dont les objets et les individus sont donnés à voir dans le cadre construit. G Chelkoff et JP Thibaud mettent en avant trois formes d'accessibilité visuelle : la surexposition, le cadrage et le filtrage. Ces trois configurations permettent de mettre en place une méthode de lecture de l'espace public urbain, articulant les formes spatiales aux formes sociales. Elles permettent aussi d'intégrer la mobilité du citoyen, aussi bien physique que visuelle.

⁶ Perce (G), *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 1985

⁷ Dufrenne (M), *L'œil et l'oreille*, Paris, Jean-Michel Place, 1991

⁸ Chelkoff (G) et al, *Entendre les espaces publics*, Grenoble, Cresson., 1998

⁹ Lofland (L), *A world of strangers, order and action in urban public space*, Prospect Heights (USA), Waveland Press, 1973

¹⁰ « Espaces publics en ville », in Les Annales de la Recherche Urbaine n°57-58, décembre 92-mars 93

Espaces publics et identité politique

La ville moderne induit la construction de notre identité politique. La rue est le lieu de confrontation des classes sociales. Son atmosphère est le reflet de la société. C'est dans la rue que les minorités deviennent visibles, mais c'est là aussi que s'affirment les majorités et leur pouvoir. La rue est donc un forum où l'on peut être vu et où se jouent les conflits. Elle possède une histoire, un nom, ce qui nous permet d'y inscrire nos différences et nos étrangetés. Notre démocratie reste donc entièrement liée à la ville moderne, autant que nos institutions. Pourtant, l'urbanisme moderne a créé des zones urbaines désolées, remplaçant les boulevards par des rocade, facilitant l'installation d'une ville globale bénéficiant d'un ensemble de services standardisés et d'un cadre de vie fonctionnel. La mise à l'écart des catégories populaires, ne pouvant se déplacer aussi facilement que les catégories supérieures, a contribué à créer de l'exclusion. La voie rapide en se substituant à la rue, a coupé les quartiers, les isolant de la ville, maintenant dans l'immobilité toute une population périphérique. Et si au XIXe siècle, la ville industrielle a introduit une certaine distance entre les classes sociales, aujourd'hui, les zones urbaines coincées entre l'autoroute et les terrains vagues sont occupées par les classes populaires, les ouvriers et les immigrés. Et c'est toute une population, tout un groupe social qui se trouve isolé, mis à distance comme éloigné. Car si la nouvelle organisation de l'espace devait aider à en finir avec l'anarchie d'un habitat traditionnel, donnant à chaque lieu son activité, elle a surtout permis de créer un cadre de vie à des classes aisées, mettant à l'écart le social et les «classes dangereuses¹¹ ». Le centre ville est devenu un non-lieu fonctionnel, de spectacles ou de musées ôtant à la zone périphérique la possibilité d'un enracinement dans des identités ou des appartenances. Les civilités et les expériences de la modernité ne sont plus, et les projets qui devaient aider les catégories populaires à sortir de la misère et de la promiscuité n'existent plus, même s'il est de bon ton pour chaque gouvernement qui se succède de créer un nouveau « plan banlieue¹² ». La liberté est devenue synonyme d'isolement, et l'urbanisme moderne à l'origine d'un certain déracinement. En supprimant la rue, on supprime aussi, en quelque sorte, les catégories populaires et c'est donc tout l'espace politique de la ville que l'on supprime. L'urbanisme moderne a transformé les conflits de classe en ségrégation urbaine. L'autre problème majeur, rencontré par l'individu dans la ville contemporaine, est la difficulté d'entrer dans une relation. Ne pouvant s'insérer dans une mémoire collective, l'individu se retrouve isolé. Il se renferme donc sur lui-même dans une sorte de fantasme d'une identité entièrement autosuffisante¹³. Il plonge donc dans le monde de l'apparence et se dépersonnalise très vite. L'individu de la ville moderne est donc un nomade solitaire qui perçoit la présence de l'autre comme une menace. Pour les catégories populaires, l'assignation à l'espace engendre un repli des identités fondées sur l'exclusion de l'autre. On s'aperçoit donc que la question de la ville développe un enjeu plus grand que les «simples» questions de tensions urbaines. Elle touche les formes de subjectivité personnelle et politique, mais aussi les capacités de communications et de conflits entre les groupes et les individus.

Il me semble donc important de s'intéresser aux pratiques et au travail des individus singuliers et collectifs, pour créer des relations et s'engager dans des conflits afin d'échapper à la fragmentation. Il paraît primordial de comprendre comment l'individu arrive à inventer de nouvelles pratiques, mettre en place de nouvelles représentations, afin de renforcer la capacité

¹¹ Chevalier (L), *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Perrin, 1958

¹² Body-Gendrot(S), Withol de Wenden (C), *Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires*, Paris, Autrement, 2007

¹³ Goffman (E), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974

des acteurs à inscrire leur passé dans la ville et donc à se l'approprier sous la forme d'une mémoire, transformée finalement en culture commune. La rue est la première image de la ville. La ville est un monde étrange, immense, c'est un lieu de troubles de turbulences en même temps qu'un état d'esprit¹⁴. C'est à la fois un système d'individus et d'institutions en interdépendance, et un ordre spatial¹⁵. La fonction première de la rue reste la circulation, ce qui lui attribue automatiquement deux sortes d'usagers, le piéton, mais surtout l'automobile. Il faut pourtant distinguer deux sortes de rues. Celles du centre ville, animées et commerçantes, emblème de l'univers urbain. Celles qui courent dans et autour des grands ensembles, que l'on peut à la fois considérer comme voie piétonne mais aussi voie de garage. On les trouve aussi dans les centres commerciaux et les galeries marchandes. Il faut aussi remarquer que l'intérieur des grandes surfaces est souvent agencé en un ensemble d'allées similaires à des voies d'accès. Ces quasi-rues¹⁶ ont la particularité d'être à la fois publiques et privées. La rue est donc synonyme d'extérieur, et à l'opposé de l'espace du domicile considéré comme espace privé, le dehors, la rue peut être estimée comme espace public, lieu privilégié pour les interactions, l'adaptation et la transgression. La rue possède donc une fonction de socialisation, partant d'une certaine connaissance des règles, avec la possibilité d'une visibilité des comportements, mais aussi par les interactions qui se nouent entre les espaces publics et hors des lieux de socialisation plus traditionnels.

Définir la rue aujourd'hui

Comment peut-on, alors, définir la rue aujourd'hui ? Certains auteurs la définissent en trois catégories : la rue-lien, la rue sauvage et la rue-polis¹⁷.

La rue-lien mélange, sépare, rassemble et lie les acteurs. Elle permet les relations sociales et reste le lieu privilégié de rencontre entre jeunes exclus et travailleurs sociaux. La rue est donc bien au centre de la problématique du dedans et du dehors. Elle peut servir d'échappatoire au milieu familial et devenir un lieu de reconstitution du dedans. Elle permet aussi un certain apprentissage des règles et des rôles sociaux, soit au cœur même de la rue, soit dans des lieux extérieurs aménagés pour des grands événements ou des concerts. Elle joue donc le rôle de condensateur et de transformateur des sociabilités interdites ailleurs.

La rue sauvage, lieu de peur par excellence où l'on retrouve toutes les émotions collectives du quotidien. Elle reste l'espace d'intervention mais aussi d'inscription sociale, le lieu où survient l'accident public. La rue est aussi la possibilité d'oublier qu'il n'y a «rien à faire». Enfin, la rue sauvage est la possibilité de mettre en scène, dans une expression publique plus ou moins violente, tous les rapports sociaux.

La rue-polis, enfin, est le reflet de la forme du lien social global. Elle donne les codes et règles de conduite et rend visible le maintien de l'ordre et de la sécurité, affichant les recommandations de l'Etat. Elle est aussi le lieu de modelage des institutions et reste au centre du lien civique, se retrouvant au sein d'enjeux territoriaux. Cet espace public reste aussi un espace privilégié de la publicité, organisant ce qui se voit et ce qui disparaît, permettant aux groupes et à l'individu de se rendre visible ou invisible, d'apparaître ou de disparaître publiquement.

¹⁴ Park (RE), «La ville comme laboratoire social » in *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, présentation de Grafmeyer (Y) et Joseph (I), Paris, Le champ urbain, 1979

¹⁵ Grafmeyer (Y), *Habiter Lyon*, Lyon, CNRS, 1991

¹⁶ Vulbeau (A) et Barreyre (JY), *La jeunesse de la rue*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994

¹⁷ Vulbeau (A) et Barreyre (JY), 1994, Op Cit.

La rue est donc un espace intermédiaire entre la maison et le reste du monde. La notion de proximité joue alors un rôle important. En effet être dans la rue peut signifier être en bas de chez soi, dans le hall de son immeuble, dans la montée des escaliers ou simplement sur le parking. Nous sommes là dans une situation de proximité qui n'enlève pourtant rien à la notion d'extériorité. Les jeunes sont dehors, mais pas tout à fait dans la rue. La notion de territorialité prend alors tout son sens, entraînant aussi une promiscuité, qui peut devenir pesante, et une immobilité avec l'occupation sauvage d'espaces de passage, qui pose alors question. Pourtant, cet état ne peut être que provisoire, avant l'intégration dans des institutions loin de la rue. L'apparition de la jeunesse dans la rue est aussi guidée par des cultures de rue formées de pratiques s'exprimant dehors. Le Hip-Hop en est un exemple, dans cet apprentissage extérieur au milieu familial, fait d'épreuves et de sélections. Pourtant, la rue peut simplement être un lieu de passage entre le domicile et le lieu de formation. Car enfin, la rue est accessible à tout moment, elle rend visible l'invisible, permettant aux jeunes de se faire voir, mais elle peut aussi devenir un lieu de disparition, soit qu'il faille circuler, ne pas se rassembler, soit qu'elle symbolise la désertion des lieux destinés à la jeunesse.

On peut donc constater qu'il ne peut y avoir de monde social sans construction ou réappropriation de l'espace avec l'autre. Il y a donc un certain sentiment d'appartenance à une structure émotionnelle, au sens de Max Weber¹⁸, avec une modulation de l'espace. Le fait d'être dans un lieu avec d'autres et de partager ce lieu, fait société et permet de comprendre le lien social. Il semble donc intéressant de connaître les modes d'investissements des lieux par des jeunes, la façon dont ils se mettent en scène¹⁹ et dont on les met en scène, dans des situations et des interactions, dans l'espace public. Se pose alors la question de l'accessibilité des jeunes à une diversité de situations, de rôles et de contextes en milieu urbain, à partir de la production d'événements dans l'espace public, sachant que «structures sociales et interactions se trouvent intimement liées, s'influençant réciproquement au cours du temps»²⁰.

Les jeunes dans l'espace public

Le développement de la politique de la ville dans les années 1980 suite à la prise de conscience du malaise de certains groupes sociaux et l'expression, dans l'espace public, du malaise des jeunes des quartiers, appelés par la classe politique «sensibles», puis plus récemment «populaires», ramène la prise en charge de la jeunesse au niveau du local. Fleurissent alors, au sein des municipalités des politiques en direction de la jeunesse, plus ou moins pensées et soutenues par le pouvoir municipal. Quel que soit l'accompagnement que les services développent, il est, le plus souvent, sous-tendu par un besoin de «paix sociale». Pour comprendre la peur que provoque l'installation des jeunes dans l'espace public, il faut prendre conscience de la construction, depuis ces années-là, d'une représentation de la jeunesse comme une menace potentielle, difficile à évaluer et à cerner. En fait, depuis le début de la crise économique dans les années 1970, la France a du mal à donner une place à sa jeunesse, même si elle déplore, par ailleurs, que la jeunesse ne s'engage plus²¹. Ces représentations d'un danger juvénile potentiel relayé par les médias et les discours politiques qui en profitent pour promouvoir des formes de répression, oubliant jusqu'à l'essence de l'ordonnance de 45 qui montrait l'espoir que le pays mettait dans sa jeunesse, entraîne, sur le

¹⁸ Weber (M), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964

¹⁹ Goffman (E), *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*, tome 1, Paris, Minit, 1973

²⁰ Strauss (A), *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992

²¹ Bordes (V), Vulbeau (A), *L'Alternative jeunesse*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004

terrain des inquiétudes. C'est ainsi que lorsqu'on parle d'espace public avec le pouvoir politique, le « problème » de la jeunesse surgit aussitôt. Ce groupe social inquiète surtout quand il devient trop visible, c'est pourquoi, les municipalités tentent d'organiser des lieux dans lesquels les jeunes pourraient être repérés et encadrés, dans tous les sens du terme.

Lorsqu'on souhaite observer les relations entre les jeunes et une municipalité²², le travail de terrain nous porte vers les espaces organisés « pour » les jeunes et les espaces publics utilisés « par » les jeunes. En matière de prise en charge de la jeunesse, le plus souvent on observe des professionnels considérés comme des experts de la jeunesse développant des projets et des activités pour des jeunes. Dans la ville, sont alors ouverts des lieux pour la jeunesse. Bien souvent lorsqu'on rencontre ces professionnels responsables de ces espaces institutionnels, on constate une désaffectation des lieux au profit d'espaces de stationnement dans l'espace public.

La question récurrente du pouvoir politique se pose en matière de sécurité : sécurité des citoyens, sécurité des jeunes s'ils décident de pratiquer un sport de rue dans l'espace public.

Mes observations m'ont permis de trouver des pistes d'explication à l'usage des espaces publics par les jeunes. Plusieurs pistes sont à envisager. Tout d'abord, l'espace public, qui est libre d'accès, peut être un lieu de rencontre. Ce point-là est vrai quel que soit le groupe social auquel on appartient. Dans le cas des jeunes, l'espace public devient un lieu de socialisation entre pairs, permettant de construire son identité au travers d'expérimentations et de mise en jeu des règles que la société leur impose. L'idée que développe Jürgen Habermas autour de l'usage de l'espace public est donc mobilisée par la jeunesse qui interroge les fonctionnements de leur société.

L'espace public peut aussi être un lieu de dégagement d'une résidence trop étroite. Vécu comme un espace intermédiaire entre le dedans et le dehors, la famille et les amis, la contrainte et la liberté, l'espace public trouve un usage de lien, à l'image de la rue-lien.

Pourtant, si on commence à connaître les processus de socialisation, en général la méfiance subsiste, soit que les jeunes s'installent dans des lieux prévus pour la circulation, soit qu'ils donnent l'impression d'envahir l'espace public par leur nombre et par leurs échanges bruyants, soit enfin qu'ils réinventent l'usage de l'espace public. Finalement, ce qui pose problème avec la jeunesse est le fait qu'ils ne font pas un usage de la ville et des espaces publics comme ils ont été pensés au départ. Les lieux de circulation deviennent des lieux de stationnement et les lieux de stationnement ne sont pas utilisés selon la norme en vigueur.

L'observation d'une ville montre aussi comment les jeunes investissent l'espace public de façon stratégique se rendant visibles ou disparaissant stratégiquement. C'est ainsi que les jeunes de la ville de Saint-Denis ont repéré les déplacements des professionnels et utilisent l'espace public pour les rencontrer. Les professionnels sont donc à l'origine de stationnement de la jeunesse dans l'espace public. Le pouvoir municipal est aussi à l'origine de l'occupation de l'espace public par les jeunes. En décidant, par exemple, qu'une partie des bureaux du service jeunesse de la ville de Saint-Denis se trouverait dans le bâtiment administratif en centre ville et que l'autre partie serait située dans la maison des jeunes au sud de la ville, la municipalité organise une circulation des professionnels et derrière eux, des jeunes. Ces derniers, lorsqu'ils ont besoin d'un renseignement ou d'une aide quelconque préfèrent stationner dans la rue plutôt que de se rendre dans les locaux repérés comme « service jeunesse ». Quand on les interroge, les jeunes expliquent que les locaux définis par la mairie ne sont pas des lieux pour eux. Ce qui s'y passe intéresse plutôt les « petits » (11-16 ans) qui ne bougent pas du quartier. Eux, les plus grands (17-25 ans) n'ont pas besoin d'être « enfermés ou gardés ». Ils sont mobiles et autonomes et ne se retrouvent pas dans des espaces clos, sauf pour une pratique précise comme les ateliers hip-hop qui demandent du

²² Bordes (V), *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, collection Débats Jeunes, 2007

matériel. Ils ont donc repéré que les professionnels traversent l'espace public pour se rendre aux réunions du service. Ils les attendent donc sur leur trajet, s'installant dans l'espace public. Les jeunes utilisent ainsi la rue comme un lieu de rencontre et d'échange, ce qui est un de ses usages.

Pourtant, la rue peut devenir un lieu de surexposition quand les jeunes ont une demande bien précise. Jouant sur la commande implicite de toute municipalité de maintenir une certaine paix sociale, c'est-à-dire de ne pas avoir des groupes de jeunes trop voyant dans l'espace public, ils développent un jeu de mise en scène fait d'apparitions massives et de disparitions discrètes. Ils se servent donc de la fonction de cadrage et de filtrage à leur avantage. Les jeunes de milieu populaire comprennent donc les usages de l'espace public bien au-delà du conformisme des adultes. Ils s'inscrivent dans une pratique citoyenne de la ville en utilisant l'espace public comme un espace de socialisation, de revendication et d'expression. Finalement, ce que les adultes ont perdu en s'inscrivant dans des fonctionnements individualistes est réinvesti par la jeunesse populaire.

En observant la ville, les jeunes et leurs relations, on constate que si le pouvoir politique tente de maintenir un usage de circulation au sein des espaces publics, les jeunes s'inscrivent dans les différentes définitions de la rue. Ils utilisent la rue-lien pour entrer en contact avec leurs pairs, mais aussi avec la municipalité par le biais des professionnels. La rue-sauvage leur permet de jouer avec les représentations de menace qui sont construites autour de la jeunesse et de devenir visible dans l'espace public. Enfin, la rue-polis leur permet de s'approprier les codes et les règles de la société dans laquelle ils vivent pour pouvoir influencer les fonctionnements municipaux.

Cet usage de l'espace public montre bien que la rue est toujours un lieu où s'exerce la rencontre et le débat, mais aussi le pouvoir. D'un côté, la municipalité veille à ce que son espace public ne soit pas envahi, de l'autre, les jeunes se servent de la rue comme d'une agora. Finalement, pouvoir politique et jeunesse se rencontrent dans l'espace public. Si le pouvoir public pense la rencontre comme une gestion de l'espace public, les jeunes la vivent comme la possibilité de faire passer leurs idées. Finalement, l'espace public permet une socialisation qui ne s'arrête pas à la jeunesse mais implique aussi le pouvoir municipal. Cette socialisation réciproque faite de rencontres, d'échanges, de conflits et de négociations permet de développer une politique de la jeunesse ajustée aux besoins locaux, sans cesse en équilibre et en évolution. Cet usage de l'espace public n'est pas toujours compris comme une rencontre constructive, pourtant, il permet aux jeunes de prendre place dans la cité.

Bibliographie

Body-Gendrot (S), Weithol de Wenden (C), *Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires*, Paris, Autrement, 2007

Bordes (V), Vulbeau (A), *L'Alternative jeunesse*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004

Bordes (V), *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, collection Débats Jeunesses, 2007

Chapoulie (J.M), *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*, Paris, Le Seuil, 2001.

Chelkoff (G), Thibaud Jean-Paul, « L'espace public, modes sensibles. Regard sur la ville » dans Les annales de la recherche urabine n°57-58, décembre 1992, mars 1993, p6 – 15.

Chelkoff(G) et al., *Entendre les espaces publics*, Grenoble, Cresson, 1998

Chevalier (L), *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Perrin, 1958

Dufrenne (M), *L'œil et l'oreille*, Paris, Jean-Michel Place, 1991

Goffman (E), *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*, tome 1, Paris, Minuit, 1973

Goffman (E), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974

Grafmeyer (Y), *Habiter Lyon*, Lyon, CNRS, 1991

Habermas (J), *L'espace public*, Paris, Payot, 1986.

Hammerz (U), *Explorer la ville*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
Lefebvre (H), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000.
Lofland (L), *A world of strangers, order and action in urban public space*, Prospect Heights (USA), Waveland Press, 1973
Park (R-E), «La ville comme laboratoire social » in *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, présentation de GRAFMEYER (Y) et JOSEPH (I), Paris, Le champ urbain, 1979
Perec (G), *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 1985
Strauss (A), *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992
Vulbeau (A) et Barreyre (JY), *La jeunesse de la rue*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994
Weber (M), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964
« Espaces publics en ville » in Les Annales de la Recherche Urbaine n°57-58, décembre 92-mars 93.